Je suis la fille en tant que représentante légale, comme mon frère et ma sœur, de M. Georges ** propriétaire au ** rue de Bourges à Olivet, parcelle cadastrée section BC n°265.

Je souhaiterai ajouter à la lettre ci-jointe, les points suivants :

- Depuis un an mes parents sont en EHPAD et leur propriété se détériore car nous n'avons pas la possibilité de nous en occuper comme il se doit.
- Tous les jours nous prenons le risque que la maison soit squattée.
- Nous devons payer les frais de l´EHPAD et les frais de la maison.
- L'incertitude du futur de l'évolution du PLUM UR4 nous restreint dans le projet de vente et nous inquiète.
- En novembre 2025, nous avons accepté de signer une promesse de vente avec la société MARIGNAN, basée sur la réponse positive de leur projet de la part de la Mairie. En effet, en avril 2024, la Mairie était favorable à la construction de logements collectifs type logement étudiants et nous avait déconseillé la mise en parcelles.
- Je souligne que mes parents sont favorables à un projet de résidence étudiants du fait qu'il répond au besoin de la jeunesse et au bien commun.

Pour toutes ces raisons, la proposition du promoteur Marignan, nous permet de résoudre nos besoins. Il est donc très important pour nous que le PLUM UR4 évolue favorablement en Zone UC2 pour favoriser la construction **de logements collectifs type logement étudiants.**

Bien cordialement